

SAÔNE *et* LOIRE 71

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT



N°21

ÉTÉ 2020



PLAN ENVIRONNEMENT AGIR AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER DEMAIN



> SUPPLÉMENT
CET ÉTÉ,
LA SAÔNE-ET-LOIRE
VOUS EN FAIT VOIR

> CENTRE DE SANTÉ
DÉPARTEMENTAL
UN REMÈDE CONTRE LA
DÉSERTIFICATION MÉDICALE
P24 à 29

> TOURISME
LA SAÔNE-ET-LOIRE,
DESTINATION IDÉALE
P20 À 23

SOMMAIRE

RETOUR SUR IMAGES

- 04 TEMPS FORTS
- 06 INSTANTANÉS

LE DÉPARTEMENT UTILE

LUMIÈRE SUR...

- 10 LE CANTON DE CHAUFFAILLES
- 12 LE CANTON DE BLANZY

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

- 16 APA EN LIGNE
- 17 6 MOIS D'AVANCE POUR LA TÉLÉEXPERTISE EN EHPAD

POUR LES TERRITOIRES

- 18 TRAVAUX ROUTIERS

POUR L'ATTRACTIVITÉ

- 20 LA SAÔNE-ET-LOIRE VOUS EN FAIT VOIR
- 21 LES BORNES DIGITALES ROUTE71
- 23 SOUTIEN À LA FILIÈRE ÉQUINE

POUR L'ENVIRONNEMENT

- 30 UN PLAN D'ACTIONS ET DES PROJETS AMBITIEUX

- **Directeur de la publication** : Stéphane Butny
- **Rédaction** : Edwige Labruyère - Juliette Marcout
- **Conception graphique** : Aurélie Clauzel
- **Photographe** : Thierry Convert
- **Impression** : Imaye graphic
- **Tirage** : 287 000 exemplaires
- **Distribution** : La Poste
- **Dépôt légal** : 3^e trimestre 2020

Saône-et-Loire 71 est disponible en version numérique sur le site du Département www.saoneetloire71.fr. Le magazine est accessible aux personnes malvoyantes dans une version texte compatible avec la norme W3C, en version braille et en CD audio.

Les articles contenus dans la page Tribunes n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.

- **ISSN** : 2431-0530



14

50 VÉHICULES POUR LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE (SAAD)



22/27

CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL UN REMÈDE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE



29

RENCONTRE SUR LES PAS D'ELVINA, L'ESPOIR DE LA MARCHÉ ATHLÉTIQUE



Cet été 2020 ne ressemblera à aucun autre été que nous avons pu vivre jusqu'à présent. La crise sanitaire va laisser des traces c'est indéniable, et l'envie si chère des Français à vivre pleinement leurs vacances estivales sera bien différente.

Nous avons abondé les aides de l'État en faveur des acteurs touristiques grâce à un plan de soutien inédit de 50 millions d'euros, dont 25 millions d'euros pour aider nos acteurs

économiques à passer ce cap complexe en faisant d'eux des Ambassadeurs de notre département en les répertoriant sur la Route 71.

Au Département, nous voulons positiver et profiter de cet engouement pour partir en France, **pour faire plus que jamais de la Saône-et-Loire une destination de vacances à part entière.**

"Faire de la Saône-et-Loire une destination de vacances à part entière."

Nous disposons de richesses incroyables, tant avec un patrimoine qui traverse les époques qu'avec des terroirs d'exception. Nous devons le faire savoir pour attirer les touristes et montrer aux Saône-et-Loiriens qu'ils n'ont ni la mer ni la montagne, mais tout le reste à portée de main.

Une grande campagne de communication a été lancée autour de la Saône-et-Loire qui vous en fait voir cet été. **C'est pour**

vous, avec vous et grâce à notre volonté à tous que nous pourrons sortir du lot. Alors cet été, je compte sur vous pour nous aider et pour aider tous nos acteurs touristiques à tirer leur épingle du jeu.

Continuons de travailler main dans la main, d'innover, d'imaginer, continuons d'œuvrer ensemble pour notre grand et beau territoire, pour que chacun, où qu'il soit, quoi qu'il fasse, puisse avoir envie de dire sa fierté à vivre en Saône-et-Loire !

Bel été à toutes et à tous !

ANDRÉ ACCARY
Président du Département de Saône-et-Loire

RETOUR SUR IMAGES

TEMPS FORTS

AMBASSADEURS ROUTE71



Le premier ambassadeur de la Route71 a reçu son kit et une aide dans le cadre du plan de soutien départemental de 50 M€ voté à l'unanimité en assemblée départementale extraordinaire le 14 mai. Il s'agit du bar restaurant Le 1901 à Crèches-sur-Saône.

SOS CENTRE DE SANTÉ 71

Dans le cadre du volet 2 du centre de santé départemental, un nouveau service SOS centre de santé 71 va être déployé dans les territoires où les médecins de garde font défaut.

Plus d'informations sur ce dispositif en page 29.



LA SAÔNE-ET-LOIRE S’AFFICHE À PARIS

Sitôt votée en Assemblée départementale le jeudi 19 juin que la campagne de promotion touristique a commencé ! Le Département de Saône-et-Loire s’affiche dans le métro parisien, de quoi donner l’envie aux habitués du bitume de prendre un grand bol d’air en Saône-et-Loire et voir les nombreuses richesses de notre vaste département.

Plus d’informations sur cette campagne en page 20.



RETOUR SUR IMAGES



INSTANTANÉS



RÉOUVERTURE DES SITES CULTURELS DÉPARTEMENTAUX

Réouverture des sites du Département dans les conditions sanitaires imposées post confinement comme ici au Grand site de France de Solutré.

DÉPARTS

Deux patrons des forces de l'ordre ont quitté la Saône-et-Loire. Myriam Akkari commissaire divisionnaire de la police nationale commandant l'ensemble de la police au niveau départemental a rejoint La Rochelle. Colonel Nicolas Mattheos commandant le groupement de Gendarmerie départementale rejoindra la direction nationale de la Gendarmerie à Paris.





DES VOITURES POUR LES SAAD

L'assemblée départementale a voté le 19 juin l'expérimentation de mise à disposition par le Département de 50 voitures pour les intervenants des services d'aides à domicile. Une manière de soutenir ce métier pas suffisamment valorisé !

Plus d'informations sur ce dispositif en page 14.



COLLÈGE

À l'heure de la reprise et de la réouverture des collèges, tout a été prévu pour un accueil des élèves en toute sécurité.

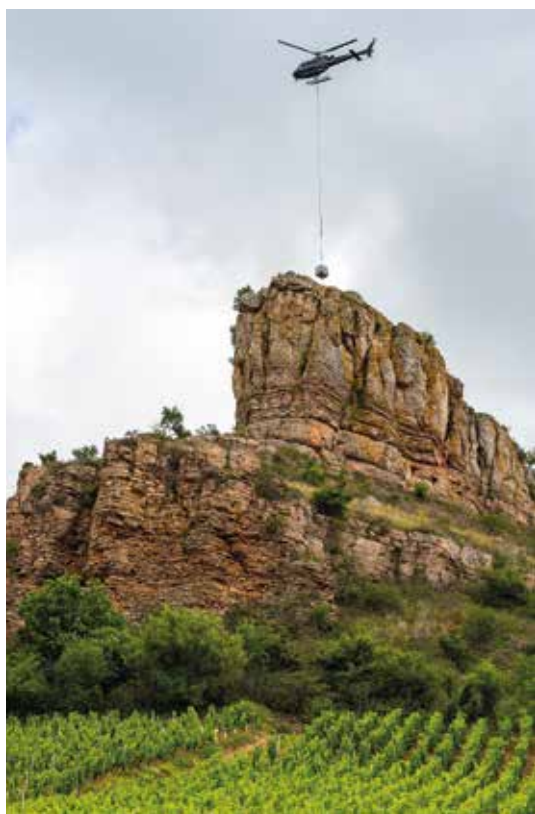
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Pendant le confinement, les jeunes élus du Département se sont réunis via visioconférence pour travailler sur les projets. Ils retourneront en assemblée plénière dès la rentrée de septembre.



RETOUR SUR IMAGES

TEMPS FORTS



INSOLITE

Les travaux de sécurisation de la roche de Solutré ont repris le 1^{er} juillet pour une dizaine de jours. La société drômoise Can a fait appel à un hélicoptère pour livrer le matériel nécessaire en haut et au pied de la roche. Un manège de trente minutes suivi attentivement par les riverains.

80 ANS DE L'APPEL DU 18 JUIN



2020 marque les 80 ans de l'appel du Général De Gaulle. A cette occasion, deux photographies d'époque illustrant la venue du président en Saône-et-Loire, fournies par les Archives départementales, seront exposées dans l'hémicycle.



1^{ER} PRIX POUR LA WEBCAM DE PARAY-LE-MONIAL

Paray-le-Monial remporte le concours national Skaping devant Gruissan (la mer) et Manigod (la montagne). Preuve que les webcams installées dans différents sites de Saône-et-Loire contribuent aussi à faire la promotion de notre beau département.

Toutes nos félicitations aux trois gagnants

1. Paray-le-Monial : vote du public
2. Gruissan : coup de coeur par Skaping
3. Manigod : coup de coeur des présentateurs météo

ECO-PÂTURAGE

Pour faire face à la chaleur estivale, les moutons fraîchement débarqués au rond-point de Droux à l'entrée de Chalon-sur-Saône ont été tondus. De quoi redonner un peu d'énergie à ces tondeuses écologiques de ce deuxième éco-pâturage de Saône-et-Loire.

Plus d'informations sur ce dispositif en page 33.



LE DÉPARTEMENT UTILE

LUMIÈRE SUR LE CANTON DE CHAUFFAILLES



CHAUFFAILLES

Le canton de Chauffailles comporte 39 communes : Varenne-l'Arconce, Saint-Bonnet-de-Cray, Bois-Sainte-Marie, Varennes-sous-Dun, Saint-Christophe-en-Brionnais, Briant, Vauban, Saint-Didier-en-Brionnais, La Chapelle-sous-Dun, Saint-Edmond, Chassigny-sous-Dun, Sainte-Foy, Châteauneuf, Saint-Igny-de-Roche, Châtenay, Saint-Julien-de-Jonzy, La Clayette, Saint-Laurent-en-Brionnais, Coublanc, Curbigny, Saint-Martin-de-Lixy, Fleury-la-Montagne, Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, Gibles, Saint-Racho, Iguerande, Saint-Symphorien-des-Bois, Ligny-en-Brionnais, Sarry, Mailly, Amanzé, Semur-en-Brionnais, Tancon, Mussy-sous-Dun, Anglure-sous-Dun, Vareilles, Oyé, Baudemont. Ce canton est situé sur l'arrondissement et la circonscription de Charolles.

SUPERFICIE :

446,76 KM²

DENSITÉ :

44,1 HAB/KM²



19 702 HABITANTS

ÉLUS

Marie-Christine Bignon

6^e vice-présidente-logement, habitat et politique de la ville. Membre de la commission solidarités

Arnaud Durix

Conseiller départemental

Membre de la commission environnement et tourisme



EN PLEIN CŒUR DU BRIONNAIS, UN TERRITOIRE RICHE EN ATOUTS

Le canton de Chauffailles, aux confins de notre département, présente un caractère rural affirmé. Ici, fierté et ruralité ne sont pas antinomiques. Le canton révèle d'innombrables richesses patrimoniales et humaines. On pense tout naturellement au marché au cadran de Saint-Christophe-en-Brionnais où acheteurs et vendeurs se rencontrent sur un seul site pendant un temps imparti. Les bovins changent de propriétaires par l'intermédiaire du responsable aux ventes

dans une ambiance exceptionnelle. Pour ce qui est du patrimoine matériel, le canton n'est pas en reste. À Semur-en-Brionnais se trouve le château de Saint-Hugues, datant pour les parties les plus anciennes du X^e siècle, qui protégeait la région et qui a connu bien des péripéties : combats, guerres de religion, Révolution... Tout aussi remarquable le château de la Clayette, près de son étang nous fait voyager dans le temps.

Il était une fois...

LE VIADUC DE MUSSY-SOUS-DUN

Le viaduc est un pont ferroviaire sur la ligne de Paray-le-Monial à Lyon, imaginé à la fin du XIX^e siècle afin de désengorger la ligne directe Lyon-Paris. Haut de 60 m et long de 561 m, il est composé de 18 arches en plein cintre de 25 mètres d'ouverture et démontre la formidable capacité d'innovation et de construction de notre département et de notre pays.



© DR

PROJETS ET RÉALISATIONS SOUTENUS EN 2020

Les communes du canton de Chauffailles ont bénéficié des aides aux territoires accordées par le Département en 2020.

SEMUR-EN-BRIONNAIS

Réalisation de travaux sur les installations de la déchetterie communautaire : **16 500 €**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA CLAYETTE - CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS (LCCB)

Travaux sur la voirie communautaire : **21 000 €**

AMANZÉ

Réfection de la salle de café : **3 666 €**

ANGLURE-SOUS-DUN

Rénovation d'un commerce de proximité : **5 124 €**

BAUDEMONT

Changement des menuiseries de la salle communale : **9 074 €**

BOIS-SAINTE-MARIE

Aménagement du centre bourg : **10 000 €**

BRIANT

Travaux chemin de la Forge et chemin des Rippes : **5 200 €**

CHATENAY

Numérotation des rues : **2 421 €**

CHAUFFAILLES

Rénovation énergétique du bâtiment Gorce : **25 000 €**

FLEURY-LA-MONTAGNE

Aménagement du centre bourg : **10 000 €**

GIBLES

Extension de l'atelier communal : **4 770 €**

LA-CHAPELLE-SOUS-DUN

Élaboration d'un schéma directeur d'assainissement : **7 000 €**



LA CLAYETTE

Rénovation des toitures d'une partie de l'école élémentaire Lamartine : **4 622 €**

LIGNY-EN-BRIONNAIS

Travaux de voirie : **3 398 €**

MUSSY-SOUS-DUN

Mise aux normes électriques du local technique : **3 750 €**

SAINT-BONNET-DE-CRAY

Travaux de voirie : **5 200 €**

SAINT-CRISTOPHE-EN-BRIONNAIS

Réfection de trois chemins ruraux : **2 270 €**

SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS

Mise en sécurité de la traversée du bourg : **2 681 €**

SAINT-JULIEN-DE-JONZY

Dénomination des rues : **5 200 €**

SAINT-LAURENT-EN-BRIONNAIS

Changement des menuiseries de la salle des fêtes : **5 919 €**

SAINT-SYMPHORIEN-DES-BOIS

Aménagement et sécurisation du centre bourg : **10 000 €**

SEMUR-EN-BRIONNAIS

Réhabilitation du réseau d'assainissement Grande Rue, rue du cimetière, route de Sarry, Chemin de la Croix Neuve, lotissement de la Fay et rue du puits Girardin : **108 400 €**

TANCON

Changement des volets de la mairie de l'école : **3 657 €**

VAREILLES

Réhabilitation des dépendances de l'ancienne école : **2 469 €**

VARENNES-SOUS-DUN

Restauration de la Chapelle de la Croix Bouthier : **5 552 €**

VAUBAN

Aménagement du cimetière : **2 928 €**

IGUERANDE

Rénovation de la salle de sport : **5 678 €**

OYÉ

Travaux de voirie : **4 446 €**

C'EST DIT!

AGENDA

CHAUFFAILLES ET LA CLAYETTE

> Arcane 17, des Arts à la Grange
24 juillet au 30 août

BOIS-SAINTE-MARIE

> Musique en Charolais-Brionnais
3 au 9 août



Marie-Christine Bignon et Arnaud Durix,
conseillers départementaux du canton de Chauffailles

« Élus locaux de proximité, nous mettons toute notre expérience et notre énergie, au profit des habitants du canton de Chauffailles. Pleinement investis dans la mission, conseillers départementaux, nous travaillons en lien avec les élus, les chefs d'entreprises, les responsables d'associations, pour défendre les projets de notre territoire. »

LE DÉPARTEMENT UTILE

LUMIÈRE SUR LE CANTON DE BLANZY



BLANZY

Le canton de Blanzay comporte 17 communes : Les Bizots, Blanzay, Collonge-en-Charollais, Écuisses, Genouilly, Gourdon, Jony, Marigny, Mary, Montchanin, Mont-Saint-Vincent, Le Puley, Saint-Eusèbe, Saint-Julien-sur-Dheune, Saint-Laurent-d'Andenay, Saint-Martin-la-Patrouille, Saint-Micaud. Ce canton est situé sur les arrondissements d'Autun/Chalon-sur-Saône et sur les circonscriptions de Charolles/Chalon-sur-Saône.

SUPERFICIE :

268,96 KM²

DENSITÉ :

72,53 HAB/KM²



19 508 HABITANTS

ÉLUS

Édith Calderon

Conseillère départementale
Membre de la commission environnement et tourisme

Jean-Yves Vernochet

Conseiller départemental
Membre de la commission agriculture, aménagement du territoire et infrastructure



© DR

UN CANTON VIVANT !

Le canton de Blanzay, territoire de vie au cœur de notre département, allie ruralité et ruralité. Les 17 communes, dépendant de trois arrondissements et trois intercommunalités, écrivent une histoire commune depuis 2015. L'ensemble des communes met en œuvre avec pugnacité, de nombreux services pour renforcer l'attractivité et faciliter le quotidien de ses habitants, en attirer de nouveaux et accueillir les hôtes de passage. Les associations sont très actives et diverses, et leurs animations variées. Leur dynamisme crée ce lien social si précieux, de la fête des «crapiauds» aux clubs sportifs, des randonnées

aux fêtes de quartiers ou de village. Leurs activités sont créatrices de rencontres propices au vivre-ensemble et à la convivialité. La variété et la douceur des paysages autour du canal et des étangs, vallons et collines, comme l'empreinte de l'histoire marquent l'environnement et renforcent l'attrait touristique de notre canton.

Enfin, la présence de grandes entreprises (Michelin, RTE, Lidl...), la richesse du tissu artisanal, comme la place très importante de l'agriculture et de l'élevage complètent cette courte présentation d'un territoire attractif, accueillant, attachant, en un mot... vivant.

Il était une fois...

LE CANAL DU CENTRE

Véritable trait d'union entre la Saône (à Chalon) et la Loire (à Digoin), le canal du Centre a été un vecteur économique dès sa construction au 18^e siècle. De nombreuses entreprises de matériaux de construction se sont installées le long de ses rives (la tuile et la céramique, par exemple). Il a aussi favorisé le développement du bassin houiller et du pôle sidérurgique. Aujourd'hui, le canal du Centre est prisé pour son tourisme nautique et les nombreuses balades le long de ses berges.



© DR

PROJETS ET RÉALISATIONS

Les communes du canton de Blanzly ont bénéficié des aides aux territoires accordées par le Département en 2019 et 2020.

2020 BLANZY

Rénovation du complexe sportif : **25 000 €**

GENOUILLY

Travaux de rénovation d'un logement communal : **5 795 €**

JONCY

Aménagement du centre bourg : **10 000 €**

MARY

Numérotation des rues : **2 393 €**

MONTCHANIN

Réhabilitation d'une ancienne école en pôle petite enfance dont un multi-accueil : **104 000 €**

MONT-SAINT-VINCENT

Réhabilitation de la verrière de la salle polyvalente : **9 226 €**

SAINT-EUSÈBE

Changement de fenêtres et volets : **3 555 €**

SAINT-LAURENT-D'ANDENAY

Réfection d'un logement communal : **6 409 €**

SAINT-MARTIN-LA-PATROUILLE

Travaux de voirie : **4 285 €**

SAINT-MICAUD

Création de voirie dans un lotissement : **5 200 €**

ÉCUISSSES

Réfection du centre multi-accueil : **5 243 €**

2019 BLANZY

Transformation de l'ancien restaurant scolaire en pôle associatif : **22 500 €**

JONCY

Construction d'une halle polyvalente : **22 500 €**

MONTCHANIN

Rénovation et mise en accessibilité de l'Hôtel de ville : **22 500 €**

GENOUILLY

Aménagement et sécurisation du centre bourg : **8 995 €**

SAINT-EUSÈBE

Création et rénovation d'une aire de loisirs : **7 226 €**

MONT-SAINT-VINCENT

Rénovation de la salle polyvalente : **22 500 €**

ÉCUISSSES

Mise en accessibilité de bâtiments communaux : **9 287 €**

COLLONGE-EN-CHAROLAIS

Réhabilitation d'un local pour les associations : **8 964 €**

SAINT-MICAUD

Rénovation du restaurant scolaire : **6 253 €**

SAINT-LAURENT-D'ANDENAY

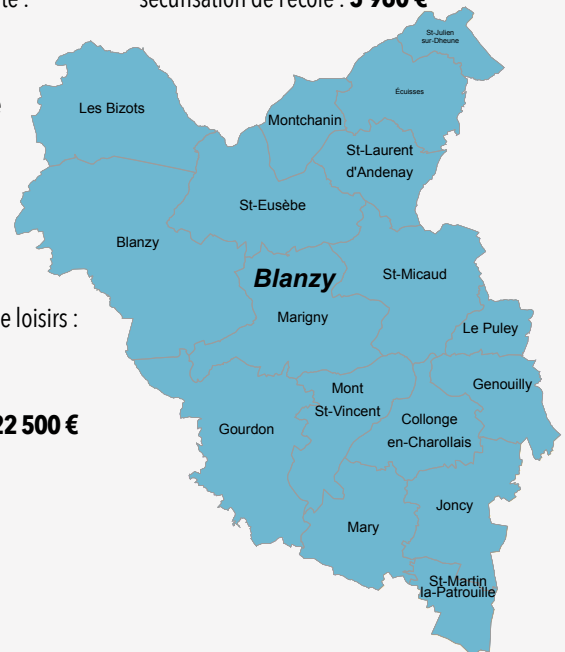
Réfection de la salle commune et de la garderie : **5 993 €**

SAINT-MARTIN-LA-PATROUILLE

Travaux de voirie : **4 800 €**

LES BIZOTS

Réalisation d'un mur de clôture pour la sécurisation de l'école : **5 960 €**



À DÉCOUVRIR

Blanzly

Installations, expositions et témoignages sur l'histoire de la Mine dans le Bassin Minier
blanzly71.fr

Écuisses

La villa Perrusson, le plus beau témoignage de la céramique en Bourgogne. Véritable catalogue, l'intérieur se dévoilera avant la fin de l'année.
villaperrusson.fr



Édith Calderon - Jean-Yves Vernochet
Les conseillers départementaux du canton de Blanzly

"C'est avec engagement et volonté que nous représentons le canton de Blanzly et l'institution départementale sur notre territoire. Pour nous, être conseillère et conseiller départementaux, c'est permettre à chaque habitant, association et commune du canton de trouver une écoute et un relais pour ses attentes, ses projets mais aussi défendre les intérêts de chacun et de notre canton."

C'EST DIT!

LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

SERVICES D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

50 véhicules

FOURNIS PAR LE DÉPARTEMENT

Face au récent constat que les services à domicile ont des difficultés à recruter des intervenants et souffrent d'un manque d'attractivité des métiers, le Département a décidé de doter d'un véhicule pour 5 ans les intervenants qui en ont le plus besoin



Un sac à dos « Aide à domicile » offert par le Département

Conçu et distribué par la société Alter Eco Santé, il a pour but de faciliter le quotidien des patients/aidés et des soignants/aidants. Chaque kit contient un drap de transfert, deux sangles, une ceinture de transfert, un appui tibial anti adduction/abduction et un disque pivotant souple. Ces aides vont soulager les aidants pour les gestes du quotidien. Par ailleurs, une application Mobile A Dom', à laquelle chaque bénéficiaire du sac à dos a accès, propose des aides techniques adaptées.

UN DISPOSITIF INNOVANT ET EXPÉRIMENTAL

Le Département de Saône-et-Loire a fait **du maintien à domicile une de ses priorités** depuis 2015. Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir rester le plus longtemps possible à la maison, le Département a mis en place plusieurs actions, notamment :

- le recours aux nouveaux types d'aides (soutien aux aidants avec l'aide au répit ou le relais en cas d'hospitalisation de l'aidant),
- des actions de prévention pour les personnes à domicile dans le cadre de la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie (CFPPA),
- Une revalorisation de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la Prestation de compensation du Handicap (PCH).

Face au récent constat que les services à domicile ont des difficultés à recruter des intervenants et souffrent d'un manque d'attractivité des métiers (temps partiel, absence de perspectives d'évolutions professionnelles...), le Département

a décidé de **doter d'un véhicule pour 5 ans les intervenants qui en ont le plus besoin** pour leur permettre de continuer d'exercer leur mission tout en assurant de meilleures conditions pour le faire. **Ainsi, à titre expérimental, 50 véhicules seront mis à disposition des services d'aide à domicile (SAAD) pour les salariés susceptibles d'en bénéficier.**



Le Département a déjà versé 11 M€ aux services d'aide à domicile

"Au-delà de cette aide concrète aux intervenants de l'aide à domicile, j'insiste auprès du Gouvernement pour que ces salariés qui ont été en première ligne, au même titre que les soignants, bénéficient également d'une reconnaissance financière. Le Département agit à son niveau, il a déjà versé 11M€ aux services d'aide à domicile dans le cadre du plan de soutien départemental de 50 M€. Il appartient à l'État de prendre ses responsabilités vis-à-vis de ses engagements."

André Accary,
Président du Département de Saône-et-Loire

1^{er} DÉPARTEMENT
À FOURNIR DES
VÉHICULES AUX SAAD

50 VÉHICULES
POUR LES SAAD
VOLONTAIRES



TÉMOIGNAGE

CLAUDE CANNET

2^e vice-présidente chargée des affaires sociales,
du 5^e risque, des seniors, des personnes handicapées et des offres de soins

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile sont indispensables pour permettre aux personnes âgées de pouvoir rester chez elles le plus longtemps possible. Nous savons la difficulté pour ces services à recruter des intervenants - 60 000 postes sont aujourd'hui non pourvus en France et 200 000 sont à renouveler du fait des départs à la retraite et d'un turn-over important. Nous savons également que ces métiers n'attirent pas du fait des salaires peu élevés et des déplacements que l'activité nécessite. C'est pourquoi nous avons imaginé doter d'un véhicule les salariés, qui en ont le plus besoin, pour leur permettre de continuer d'exercer leur mission tout en assurant de meilleures conditions pour le faire.

LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

APA À DOMICILE EN LIGNE UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT, SIMPLE ET SÉCURISÉ



Un service **gratuit, simple** et **sécurisé** pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leurs proches.

DEMANDE EN LIGNE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE

Pour simuler, suivre votre demande ou consulter vos droits, rendez-vous sur : www.saoneetloire71.fr rubrique « Vos démarches en ligne ».

Afin de **faciliter les démarches** pour demander l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), le Département a mis en place un **nouveau service, en ligne**, qui permet aux personnes âgées de plus de 60 ans habitant à domicile*, à leurs proches (conjoint, enfants, famille...) et aux tuteurs de faire la demande en quelques clics. Ce nouveau service en ligne est gratuit, simple et sécurisé.

Plusieurs avantages à faire une demande en ligne :

- > Un accès à tout moment, 7 jours sur 7, 24h sur 24
- > Une sauvegarde pour faire le dossier en plusieurs étapes si nécessaire
- > Un suivi du dossier en temps réel
- > La transmission des données directement à sa Maison locale de l'autonomie.
- > La possibilité de simulation pour déterminer si la situation relève en priorité de l'APA ou des caisses de retraites.

Plus de renseignements dans les Maisons locales de l'autonomie ou sur www.saoneetloire71.fr

*Si vous entrez en établissement, rapprochez-vous de votre Maison locale de l'autonomie.

- Se connecter à : www.saoneetloire71.fr rubrique « VOS DÉMARCHES EN LIGNE ».
- Cliquer sur l'espace « Allocation personnalisée d'autonomie ». Se connecter avec FranceConnect (avec vos identifiants) ou créer un compte au nom du demandeur.
- Remplir le formulaire en ligne au nom du demandeur. Intégrer les pièces jointes préalablement numérisées.
- Valider le formulaire qui est directement transmis à la Maison locale de l'autonomie dont le demandeur dépend.
- Pour suivre l'avancée du dossier dans son espace personnel, cliquer sur « Mes demandes ».

ACCUEIL FAMILIAL SALARIÉ

UN CONCEPT UNIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ !



L'accueil familial est une alternative à l'hébergement en structures des personnes âgées ou adultes handicapés. Il s'agit pour des particuliers d'accueillir à leur domicile une à trois personnes âgées ou adultes handicapés. Jusqu'alors uniquement proposé sous forme de contrat de gré à gré entre le bénéficiaire et le demandeur, le Département a souhaité diversifier cette offre

en proposant de la faire exister sous la forme du salariat. Tout en restant principal décisionnaire, le Département a choisi de confier cette nouvelle mission à la Mutualité Française.

C'est un concept unique en région Bourgogne-Franche-Comté, peu répandu en France et qui présente un certain nombre d'avantages. Déjà en simplifiant et en sécurisant la relation, mais aussi en garantissant une qualité et une continuité de l'accueil. Pour les accueillants, c'est leur garantir des conditions protectrices (indemnité d'attente entre deux accueils, rémunération garantie en cas d'hospitalisation ou d'absence de l'accueilli pour convenances personnelles, congés, etc.).

EN CHIFFRE

- 80 accueillants familiaux**
- 150 places ouvertes**
- 39 personnes âgées**
- 66 personnes adultes handicapées**

L'EHPAD DE VIRÉ RECRUTE 15 AIDES-SOIGNANTS



DÉJÀ 550 000 €
d'aides versées à 19 EHPAD
DANS LE CADRE DU PLAN
DE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL

Si la crise sanitaire a quelque peu perturbé les travaux de construction du nouvel Ehpap départemental à Viré, dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage, reportant l'ouverture prévisionnelle de cet établissement au mois de décembre 2020, l'urgence aujourd'hui pour le gestionnaire de l'établissement réside dans le recrutement des aides-soignants, indispensables pour accueillir les futurs résidents.

La construction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les vignes dorées à Viré a repris son cours dès lors que le déconfinement a pu s'organiser, le Département et les entreprises ayant pu établir un nouveau calendrier prévisionnel des travaux. Aujourd'hui, l'ouverture n'est donc plus conditionnée à la fin du chantier et aux nouvelles modalités d'installation dans les futurs locaux qui ont été arrêtées avec le gestionnaire, mais au recrutement des personnels, notamment des aides-soignants.

À ce jour, **15 postes restent à pourvoir, soit près de la moitié de l'effectif nécessaire.** Le Département lance aujourd'hui un appel aux personnes diplômées qui peuvent se renseigner auprès de la direction de l'Ehpap de Viré au **03 85 21 60 31** ou transmettre leur candidature par mail à **cadre.sante@lesvignesdorees.fr**

UNE ASSOCIATION POUR L'ENDOMÉTRIOSE



Endofight71 est une association qui permet aux personnes, atteintes ou non de l'endométriose, de découvrir et de mieux connaître cette maladie. Peu connue, mal comprise et souvent diagnostiquée trop tard, elle touche 2 femmes sur 10. Elle peut être asymptomatique et ne pas nécessiter de prise en

charge ou au contraire causer de nombreuses douleurs (gynécologiques ou digestives, infertilité, migraines...). Il est difficile de trouver le traitement efficace et adapté pour toutes celles qui souffrent. Créée en 2016, l'association a recueilli plus de 200 appels de jeunes femmes, mamans qui souhaitaient se renseigner ou avoir les coordonnées de spécialistes. Tous les 3 mois, des rencontres ont lieu afin de parler de la maladie autour d'un café. Le but est de sensibiliser, informer, soutenir et accompagner moralement les personnes dans l'acceptation et la vie quotidienne avec cette maladie. La prochaine aura lieu le 11 octobre 2020 avec un lieu qui reste à définir.

endofight71@yahoo.fr - 06 13 84 43 82

Page facebook ou Instagram : Endométriose Ensemble Avancçons

FRANCE ACOUPHÈNES RECHERCHE BÉNÉVOLES

L'antenne saône-et-loirienne de l'association



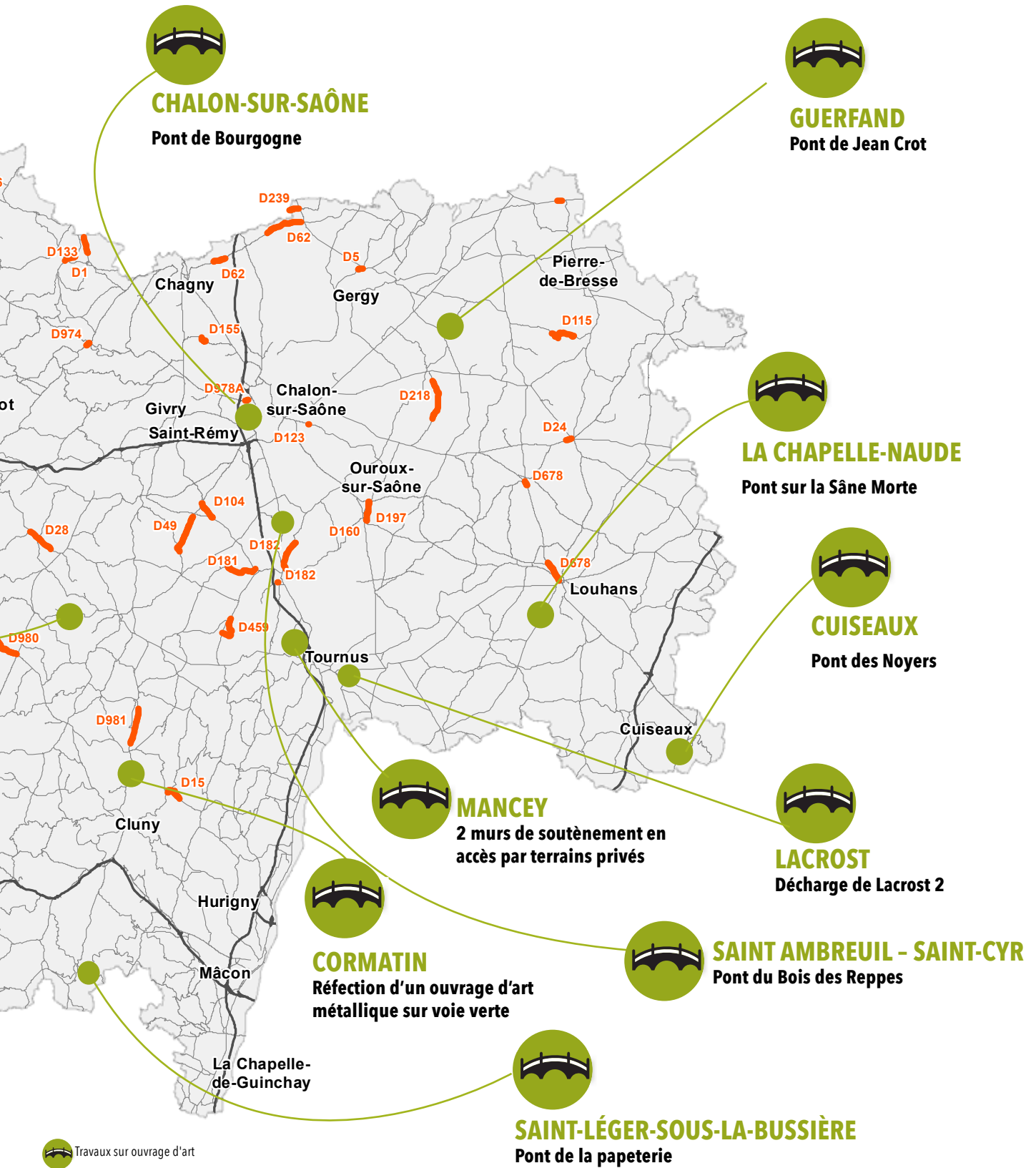
France Acouphènes propose une permanence tenue à l'Espace Prévention Santé Éric-Dubreuil à Montceau-les-Mines le premier mercredi du mois de 18h à 20h. Toute personne souffrant d'acouphènes, d'hyperacousie, de la maladie de Ménière ou du neurinome de l'acoustique peut être informée, aidée, orientée. Afin de développer ces permanences dans toute la Saône-et-Loire et proposer un véritable réseau de proximité, l'association recherche d'autres bénévoles.

contact.montceau@france-acouphenes.org

DU NOUVEAU À LA MAISON DES ADOS !

Trois permanences ouvrent dès cet été au Creusot, à Montceau-les-Mines et à Paray-le-Monial dans le cadre du déploiement territorial de la Maison des Adolescents de Saône-et-Loire. La Maison des Adolescents offre un espace d'accueil gratuit et confidentiel destiné aux jeunes de 11 à 25 ans et à leur entourage proche (parents, famille, amis).

03 85 90 01 44 - maisondesados71.fr



LE DÉPARTEMENT UTILE POUR L'ATTRACTIVITÉ

LA SAÔNE ET LOIRE, UNE DESTINATION IDÉALE POUR CET ÉTÉ

Avec la crise sanitaire du Covid-19, beaucoup de touristes français vont privilégier la France pour passer leurs vacances d'été. Afin de les inciter à venir en Saône-et-Loire, le Département lance une grande campagne de promotion.

Le message est simple : cet été, la Saône-et-Loire vous en fait voir ! Cette campagne de communication originale incite les familles, les seniors, les sportifs, les adeptes du vélo, les gastronomes... à découvrir les multiples facettes de notre territoire. Les grands moyens vont être déployés pour faire voyager ce message : affiches dans le métro parisien, publicités autour de l'émission Quotidien sur TMC et sur Le Bon Coin, reportages dans les journaux télévisés, campagne d'affichage à Lyon, Saint-Étienne, Dijon, Moulins, Bourg-en-Bresse, Dôle et Genève...

Avec un budget de plus 300 000 €, cette vaste et exceptionnelle campagne de communication a pour objectif d'engendrer de réelles retombées touristiques et économiques. C'est donc un soutien important que le Département de Saône-et-Loire apporte à l'ensemble des acteurs locaux du territoire.



ARNAUD DURIX
Président de Destination Saône-et-Loire

Relancer le secteur du tourisme

Depuis plus de 5 ans, l'Agence de développement touristique a multiplié les actions de promotion et de communication.

Cette politique a porté ses fruits : la Saône-et-Loire est devenue le 1^{er} département touristique de la région Bourgogne-Franche-Comté en termes de nuitées marchandes et non marchandes. Afin de ne pas remettre en cause cette belle dynamique, le Département de Saône-et-Loire, avec un plan de soutien de 12 M€ en faveur des acteurs touristiques et une communication ciblée, entend bien relancer ce secteur d'activité qui, rappelons-le, a été un des plus touchés par la crise sanitaire.

LE DÉPARTEMENT UTILE POUR L'ATTRACTIVITÉ



Premiers sites confirmés pour l'implantation des bornes digitales Route71 !

- **Bouzeron** : borne extérieure dans le village
- **Saint-Amour** : Caveau coopératif en construction
- **Côte du Couchois** : boulangerie « Aux p'tits pains de Marguerite »
- **Mercurey** : Caveau Divin
- **Givry** : Office du Tourisme
- **Montagny** : Cave des Millebaus
- **Viré-Clessé** : Cave de Viré
- **Mâcon** : Office du Tourisme à court terme, Cité des Vins à moyen terme
- **Solutré** : Atrium
- **Azé** : bâtiment du site des grottes d'Azé

DES BORNES DIGITALES POUR COMPLÉTER L'EXPÉRIENCE

En 2018, le Département imaginait une opération de promotion des atouts touristiques du territoire avec une application mobile innovante pour valoriser la Saône-et-Loire (vin, patrimoine, restauration, hébergement, agenda, expérience). Un an plus tard, en mai 2019, l'application Route71 débarquait sur les écrans des smartphones !

Aujourd'hui, le **Département lance la deuxième phase du projet** :

- > En élargissant son réseau des ambassadeurs de la Route71.
- > En déployant des bornes tactiles dans des villages d'appellations contrôlées, des sites touristiques et des portes d'entrée du territoire.

Une trentaine de bornes seront installées pour permettre aux visiteurs de disposer de l'application Route71 sur grand écran et de partir à l'assaut de la Saône-et-Loire en quelques clics, en visualisant simplement les trésors qui les entourent, tant en matière de patrimoine que de terroirs ou d'expériences à vivre. Des contenus ludiques et pédagogiques permettront d'affiner les découvertes en famille ou entre amis de manière originale et conviviale.



ÉLISABETH ROBLOT

Vice-présidente chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire

Développer notre réseau d'ambassadeurs Route71

Après la terrible crise sanitaire, nous avons fait le choix, au Département, d'aider nos acteurs touristiques en faisant d'eux des Ambassadeurs de la Route71. Une idée originale, à l'image de ce concept de Route71 que nous avons lancé un an plus tôt, mais surtout une manière pour la Saône-et-Loire de sortir des sentiers battus et de tirer son épingle du jeu.

Avec la Route71, le chemin est tout tracé, incitant les locaux et les touristes à s'imprégner des trésors patrimoniaux, à déguster des vins et des produits de terroirs d'appellations, à partager une bonne table, à tester de nouvelles expériences plein air, à savourer le calme ou l'insolite dans des hébergements conviviaux ou à vivre des moments inoubliables.

Ces nouveaux ambassadeurs de la Route71 vont nous aider à vanter nos particularités, nos spécialités, la richesse de cette diversité propre à la Saône-et-Loire et montrer que notre département sait recevoir avec un tourisme vert de qualité entre gastronomie, histoire, et art de vivre ! Bienvenue chez nous !



UN DÉPARTEMENT, OÙ IL FAIT BON VIVRE

Vaste territoire géographique, la Saône-et-Loire n'en demeure pas moins riche de ses nombreux atouts. Gastronomie, culture ou encore patrimoine architectural sont autant d'invitations aux voyages qui font de ce département une destination touristique à part entière dans un cadre de vie calme, agréable et passionnant. Cet été, voyagez en Saône-et-Loire !

Avec un patrimoine culturel riche et varié, la Saône-et-Loire traverse les époques. Découvrez la Préhistoire avec le musée de Solutré, l'Antiquité avec les remparts gallo-romains d'Autun, le Moyen-Âge avec l'abbaye de Cluny et autant d'autres merveilles à découvrir.

Offrez-vous une extraordinaire balade dans un "jardin roman" avec pas moins de 250 églises et chapelles romanes. L'abbaye Saint-Philibert de Tournus, la basilique de Paray-le-Monial, la cathédrale d'Autun pour les plus spectaculaires, sans oublier les églises remarquables de Semur-en-Brionnais ou Mont Saint-Vincent, le géant campanile lombard de Chapaize... Remontez le temps avec les 189 châteaux à Couches et Berzé-le-Châtel

pour leur forteresse médiévale, à Palinges pour ses splendides jardins à la Française ou à Brancion pour sa vue imprenable sur la vallée de la Grosne. Contemplez ses espaces naturels à couper le souffle : la roche de Solutré, les bocages du Charolais, le marais de Montceaux-l'Étoile, l'étang de Pontoux, la lande de Nancelle ou encore le pont canal de Digoin. Goûtez ses produits de réputation mondiale : 30 appellations de vins (Côte Chalonnaise, Couchois, Maranges, Mâconnais et Beaujolais) et des productions de renom (bœuf Charolais, volaille, beurre et crème de Bresse, fromage de chèvre, etc.).

Pour respirer, se dépayser, savourer et s'évader, une seule destination près de chez vous : la Saône-et-Loire !

MAIS AUSSI

N'hésitez pas à consulter notre supplément qui vous présente les événements et les parcs de loisirs de Saône-et-Loire pour vibrer et vivre des expériences exceptionnelles près de chez vous



LA SAÛNE-ET-LOIRE À 360°



Le Département a installé trois webcams (à Mâcon, Autun et Paray-le-Monial). Régulièrement reprises dans les chaînes météo, elles offrent des vues époustouflantes avec des paysages changeant en fonction des saisons et de la météo. Une belle vitrine pour notre département.

saoneetloire71.fr

FAITES LE PLEIN SUR LA VOIE VERTE AVEC LA CHAROLAISE BASÉE À SAINT-YAN !



La Charolaise, c'est une aire de services en bord de voie verte à Saint-Yan qui propose :

- la mise à disposition de vélos et trottinettes,
- un accès pour recharger les batteries des vélos ou pour les petites réparations,
- un ravitaillement grâce à un approvisionnement local,
- des idées d'itinéraires, de patrimoines et de loisirs à découvrir sur votre chemin,
- des animations.

Cet été, la Charolaise vous attend pour faire le plein d'aventures au départ de Saint-Yan !
Lacharolaise@gmail.com
Facebook : La Charolaise

SOUTIEN À LA FILIÈRE ÉQUINE

La filière équine en Saône-et-Loire jouit d'une position particulière au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté. Avec la création en juin 2017 du Groupement d'intérêt public Équivalée - Haras national de Cluny porté par le Département de Saône-et-Loire, l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et la ville de Cluny, le Département a confirmé son souhait de pérenniser et de professionnaliser au sein de son territoire une structure reconnue pour faire rayonner les différentes composantes du monde équestre : sport, élevage, enseignement, culture et patrimoine.

Le Département souhaite organiser son plan de soutien à la filière autour de 5 axes : agriculture (élevage), sports (centres équestres, organisateurs d'épreuves sportives, courses, sports de nature), solidarités (handicap et publics fragiles), développement du territoire et attractivité (tourisme, spectacles, patrimoine, etc.). Il se déclinera à travers de grandes actions : les Passeports équitations (primaires et collégiens), les aides départementales



aux écoles de sport, les événements à Cluny, les aides aux structures hébergeant des cavaliers, l'audit des 3 hippodromes et leurs écosystèmes pour lancer un plan d'actions, la labellisation Terres de jeux 2024 à Chaintré, le renforcement du GIP Équivalée - Haras national de Cluny (animateur départemental) et les journées Madame d'Artagnan.

RETOUR EN SELLE POUR ÉQUIVALLÉE

Le début de la saison sportive 2020 d'Équivalée a été fortement perturbé par la crise sanitaire du Covid-19. De nombreuses animations et compétitions ont été reportées, voire annulées. Mais les festivités ont repris depuis le 22 juin... Voici le programme des semaines à venir !



CALENDRIER

Juillet

17-19 : Concours de saut d'obstacles
Amateur / Pro

31 juillet-2 août : Summer Open
(Saut d'obstacles, Hunter, Dressage)

Août

4-6 : Concours de saut d'obstacles
Jeunes chevaux

14-16 : Summer Horse Ball Tournament

20-23 : Grand National de Saut
d'obstacles

28-30 : Concours de saut d'obstacles
Amateur / Pro

Septembre

11-13 : Grand National de Dressage

18-20 : Concours de saut d'obstacles
Amateur / Pro

Octobre

3-4 : Pony Games

16-18 : Concours de saut d'obstacles
Amateur / Pro

25 : Concours de saut d'obstacles Club /
Poney

Novembre

8 : Concours de saut d'obstacles Club /
Poney

22 : Concours de saut d'obstacles Club
/ Poney

GRAND FORMAT

CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL





défi
relevé

CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

UN REMÈDE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

La Saône-et-Loire devait faire face depuis de nombreuses années à la problématique de la démographie médicale avec une densité en médecins généralistes nettement inférieure aux densités régionale et nationale. En 2016, la situation était de plus en plus préoccupante, au regard du nombre de départs à la retraite non compensés par de nouvelles installations. De 2007 à 2016, la Saône-et-Loire a enregistré une baisse de ses effectifs en médecins généralistes de 11%.

En juin 2017, pour faire face à ce défi majeur lié à la démographie médicale et aux limites des dispositifs incitatifs, le Département de Saône-et-Loire a expérimenté la création d'un centre de santé à l'échelle de son territoire.

Un peu plus de deux ans après l'ouverture du premier centre de santé territorial à Digoïn en février 2018, les objectifs fixés pour le centre de santé départemental ont largement été dépassés avec 55 médecins généralistes recrutés et 24 lieux de consultations qui maillent l'ensemble de la Saône-et-Loire. Le centre de santé départemental de Saône-et-Loire fait désormais partie des acteurs importants de l'offre de soins de premiers recours.

Le centre de santé départemental assure une continuité des soins au plus proche des habitants dans l'ensemble de la Saône-et-Loire. 75% des habitants se situent à moins de 15 minutes d'un lieu de consultations du centre de santé.

EN CHIFFRES (FIN AVRIL 2020)

55
MÉDECINS
GÉNÉRALISTES RECRUTÉS



10
ÉTUDIANTS
EN MÉDECINE / SEMESTRE

35 000
PATIENTS REÇUS

15
ASSISTANTES

5
CENTRES TERRITORIAUX
DIGOIN, MONTCEAU-LES-MINES, AUTUN,
CHALON-SUR-SAÔNE, MÂCON



19
ANTENNES
SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY, LE CREUSOT, SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS, SAGY, BRANGES, MERCUREY, IGUERANDE, GUEUGNON, JONCY, MONTPONT-EN-BRESSE, PIERRECLOS, LUX, SIMARD, SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES, ÉTANG-SUR-ARROUX, SANVIGNES-LES-MINES, CHAUFFAILLES, BLANZY, ET PARAY-LE-MONIAL.

120 000
CONSULTATIONS RÉALISÉES

15 000
DÉCLARATIONS DE MÉDECINS
TRAITANTS

3 650
VISITES À DOMICILE



800
CONSULTATIONS AU TITRE
DE LA PERMANENCE DES
SOINS AMBULATOIRES



TROIS QUESTIONS À

ANDRÉ ACCARY, Président du Département de Saône-et-Loire

DEVANT L'URGENCE, NOUS NE POUVONS PAS RESTER LES BRAS CROISÉS



La santé ne relève pas des compétences départementales, pourquoi vous y être intéressée ?

La santé est la préoccupation de 81% des Français, d'après un sondage IFOP pour le Journal du dimanche du 10 mai dernier. La désertification médicale, en milieu rural mais aussi dans les agglomérations, est une réalité. Nous avons fait le constat dès 2016 avec 110 médecins généralistes seulement pour 100 000 habitants

en Saône-et-Loire, soit 635 libéraux ou salariés et un nombre prévisible de départs à la retraite pour 35 % d'entre eux. Les nombreux dispositifs déployés tous azimuts montraient leurs limites, nous nous devons d'agir. La santé n'est pas de notre compétence mais devant l'urgence de la situation, nous ne pouvions rester les bras croisés.

Ce constat vous a permis de créer le centre de santé départemental, où en est cette solution ?

J'ai en effet pris mes responsabilités en créant en 2017 le premier centre de santé départemental de France. En deux ans, ce dispositif a permis de recruter 55 médecins généralistes salariés et d'ouvrir 24 lieux de consultations. Aujourd'hui 15 000 personnes ont retrouvé un médecin traitant, 75% des Saône-et-Loiriens disposent d'un lieu de consultation à moins de 15 minutes de chez eux. Nous continuons le

recrutement. Pour autant, nous sentons bien dans nos territoires qu'il faut aller encore plus loin.

Aller plus loin, c'est recruter des spécialistes ?

Notamment. Comme pour les médecins généralistes, de nombreuses spécialités sont aujourd'hui en sous-densité en Saône-et-Loire* : 3,4 dermatologues pour 100 000 habitants contre 5,6 en France ; 8,5 cardiologues contre 10,4 ; 7,2 ophtalmologues contre 8,5 ; 2,3 de gynécologues contre 4,1 pour ne citer qu'eux. Les solutions ? Le recrutement direct, les partenariats avec les libéraux ou établissements hospitaliers, la télé-expertise. D'autres projets sont lancés pour compléter et étendre les heures de garde, renforcer les équipes avec des assistants médicaux ou en formant des étudiants en médecine.

* source STATISS2018

UN DISPOSITIF RECONNU AU NIVEAU NATIONAL

Ce dispositif innovant, à l'initiative du Département de Saône-et-Loire, a largement été relayé dans les médias nationaux.

Initialement unique en France, il a également fait des émules, au point d'être repris dans certains Départements et Région (Départements de la Corrèze et de l'Orne et Région Centre Val de Loire).

48 collectivités, dont 33 Départements, ont souhaité découvrir le projet et le fonctionnement du dispositif déployé en Saône et Loire.

Le Président de la République, dans son discours au Congrès des maires de France, a pris en exemple le centre de santé départemental de Saône-et-Loire pour saluer les dispositifs innovants des territoires.

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, est un référent santé au niveau national :

- président du groupe santé au niveau de l'Assemblée des Départements de France (ADF) ;
- vice-président de la commission solidarité de l'ADF ;
- représentant de l'ADF pour la consultation au titre du Ségur de la santé.

Déserts médicaux : ces médecins ont choisi d'être salariés



DE NOUVEAUX CHALLENGES POUR 2020

Maintenant que le premier défi a été relevé, le Président du département André Accary, entend bien aller plus loin pour répondre au problème de désertification médicale. Le centre de santé départemental n'est pas une fin en soi. Les problématiques de santé ne concernent pas uniquement la médecine générale, les attentes sont fortes dans toute la diversité de l'offre de soins.

2020 MARQUERA DONC LE LANCEMENT DE LA DEUXIÈME ÉTAPE DU PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ EN SAÔNE-ET-LOIRE.

Développement de la TÉLÉMÉDECINE TÉLÉ-EXPERTISE



6 mois d'avance ! Dans le contexte de crise épidémique, le recours à la télémedecine s'est avéré indispensable. Le centre de santé départemental s'est mobilisé en urgence afin d'assurer la sécurité et la continuité des soins des patients et des soignants. La téléconsultation qui devait être opérationnelle au cours du deuxième semestre 2020 l'est finalement depuis début avril dans l'ensemble des centres de santé territoriaux.

966 téléconsultations ont été réalisées en 3 mois.



EN 2020

➔ Ce dispositif de consultations à distance va se développer au fil des mois également pour les patients en établissements pour personnes âgées dépendantes. Ce sont plus de 30 projets qui seront mis en place en Saône-et-Loire. Une première expérimentation sera lancée avant cet été dans les Ehpad de Marcigny et Semur-en-Brionnais en télé-expertise (consultations plaies et cicatrisation) avec le centre hospitalier de Paray-le-Monial.

➔ En parallèle, le centre de santé travaille à la mise en place de la télé-expertise. Celle-ci permet à un médecin de solliciter l'avis d'un confrère face à une situation médicale donnée et d'assurer une prise en charge plus rapide des patients. Un partenariat est en cours de formalisation d'une part avec des cardiologues et des dermatologues salariés de centres hospitaliers, d'autre part avec des libéraux de ces mêmes spécialités

RECRUTEMENT DE SPÉCIALISTES

De nombreuses spécialités sont aujourd'hui en sous-densité en Saône-et-Loire. De nombreuses spécialités sont aujourd'hui en sous-densité en Saône-et-Loire. Pour ne citer que les plus déficitaires : 3,4 dermatologues pour 100 000 habitants (5,6 en France) ; 8,5 cardiologues (10,4 en France) ; 7,2 ophtalmologues (8,5 en France) ; 2,3 gynécologues (4,1 en France) ; 15,3 psychiatres (23 en France).



EN 2020

Plusieurs possibilités sont envisagées pour proposer cette offre de soins au centre de santé départemental :

- ➔ le recrutement direct dès octobre 2020
- ➔ la mise en place de consultations avancées avec un appui sur les professionnels existants. Les partenariats devront être poursuivis avec les établissements de santé.
- ➔ le recours à la télé-expertise.

* source STATISS2018

Mise en place d'un service complémentaire SOS CENTRE DE SANTE DÉPARTEMENTAL 71



Dans l'ensemble du territoire départemental, de nombreux médecins participent à la permanence des soins ambulatoires en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux. À ce jour, il reste encore des zones non couvertes et des besoins non satisfaits.



EN 2020

➔ Le centre de santé départemental souhaite expérimenter un renforcement de cette activité en dédiant un médecin à la réalisation de ces consultations.

UNE ACTIVITÉ ÉLARGIE

Le centre de santé départemental consacre une partie de l'activité à des patients relevant des structures départementales.

- Des consultations auprès des enfants de 0 à 6 ans relevant de la Protection maternelle et infantile (PMI) dans les territoires d'Autun, Montceau-les-Mines, Montchanin, le Creusot et Digoïn.

EN 2019 :

- Des bilans de santé périodiques des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance pour l'instant uniquement dans le territoire de Chalon-sur-Saône
- Des évaluations médicales des personnes handicapées qui sollicitent les aides
- Attribuées par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
- Des interventions auprès de nombreux résidents de structures médicosociales
- Des consultations dans des établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées

- Suivi des maladies chroniques avec trois infirmiers en éducation thérapeutique par le biais du dispositif Asalée dans les centres territoriaux de Mâcon, Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines.

EN 2020 :

- Développement du dispositif Asalée
- Adaptation en urgence lors de la période de crise sanitaire avec la création de 4 structures dédiées aux patients du Covid-19 à Digoïn, Montceau-les-Mines, Chauffailles ou encore Le Creusot.



POURSUITE DU DISPOSITIF

• POURSUITE DU RECRUTEMENT DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Le recrutement de médecins généralistes se poursuit : actions en direction des facultés de médecine, campagnes ciblées, salons spécialisés. De nouvelles pistes seront développées : sélection d'un cabinet spécialisé.

• CRÉATION DE PETITES SALLES D'URGENCES

Afin d'assurer l'accueil des patients nécessitant une prise en charge rapide, une salle dédiée aux petites urgences sera progressivement aménagée au sein de chaque centre de santé territorial comme cela est déjà le cas au centre de santé territorial de Mâcon.

• EMBAUCHES D'ASSISTANTS MÉDICAUX

Les assistants médicaux épaulent les médecins dans leur pratique quotidienne afin de leur dégager certaines tâches et leur libérer du temps médical. Le centre de santé départemental prévoit l'embauche d'un assistant médical par centre de santé territorial.

LE DÉPARTEMENT UTILE POUR L'ENVIRONNEMENT

UN PLAN ENVIRONNEMENT POUR RENFORCER LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES DÉJÀ EXISTANTES



Le Département de Saône-et-Loire agit en faveur de l'environnement à travers la conception et la mise en œuvre de ses politiques publiques et dans le soutien aux projets de territoire. Il fait de la protection de l'environnement chaque jour un nouveau challenge pour s'adapter et s'améliorer en continu.

Plusieurs dossiers emblématiques symbolisent déjà l'action du Département en faveur de l'environnement : pionnier en matière de zéro phyto, avant même que la loi ne l'impose, il a également été innovant en créant la première voie verte en France et en les développant encore aujourd'hui pour inciter aux déplacements doux. **Le Département a acquis plusieurs Espaces naturels sensibles (ENS) pour préserver la faune et la flore. Il lutte contre la précarité énergétique dans les logements avec son programme Habiter mieux. Plus récemment, il a adhéré à la plateforme Agrilocal pour favoriser les circuits-courts, dans les collèges et les Ephad.**

Aujourd'hui, le Département s'inscrit dans un plan d'actions ambitieux pour l'environnement de 50 M€. Pour cela, il va s'appuyer sur plusieurs grands axes : la préservation et l'économie de l'eau, la préservation et la valorisation de la biodiversité, la diversification des modes de déplacements et l'accompagnement de la transition énergétique. Ce plan Environnement est un plan d'actions concrètes pour que tous les Saône-et-Loiriens puissent vivre dans un territoire serein et sain. Pour relever le défi de l'après Covid-19, le Département va faire de l'environnement un levier du mieux vivre ensemble et d'exemplarité, un challenge permanent sur le long terme.



TÉMOIGNAGE



JEAN-CLAUDE BÉCOUSSE,

Vice-président chargé de l'environnement, de l'eau, du développement durable

La pollution, le gaspillage, les déchets, ou encore l'eau sans laquelle toute vie s'arrête, c'est l'affaire de tous ! C'est pourquoi nous avons souhaité, au Département, renforcer nos actions et aller encore plus loin dans notre démarche en faveur de l'environnement. Le grand plan environnement départemental voté à l'unanimité lors de l'assemblée départementale de juin dernier concrétise cette nouvelle ambition. Nous avons exploré les pistes évoquées par les différentes collectivités, écouté les élus et les différents services du Département qui chacun à leur niveau, avaient des idées à partager. Nous comptons aussi beaucoup sur les jeunes, et tout particulièrement ceux des collèges avec leurs représentants au Conseil départemental des Jeunes. Nous avons besoin d'un retour aux fondamentaux, de gommer cette surconsommation installée depuis les 30 Glorieuses. Cette nouvelle génération peut insuffler cela, avec des pratiques différentes, comme celle par exemple de privilégier les productions locales, les circuits-courts, de faire du vélo. Nous avons constaté à quel point ce sujet fait consensus alors c'est bien ensemble que nous pourrions faire aboutir en Saône-et-Loire de beaux projets bons pour l'environnement, bons pour chacun d'entre nous et pour les générations futures.



LE PLAN ENVIRONNEMENT DU DÉPARTEMENT, C'EST :



UN PLAN NATURE

- Planter **600 000** arbres d'ici à 2030
- Multiplier par 10 le nombre d'ENS (Espaces naturels sensibles) labellisés d'ici à 2025 avec **un nouveau schéma** de préservation, de gestion et d'interprétation des ENS
- Expérimenter la **plantation d'espèces favorables aux insectes pollinisateurs et à la biodiversité le long des routes départementales** et la sensibilisation du grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité
- **Multiplier par 6 du nombre d'hectares rendus à la nature** d'ici à 2028
- Planter **1 arbre pour chaque rentrée en sixième** jusqu'en 2025 (5 500 arbres/an)
- **Planter 15 km de haies chaque année pendant 10 ans**, représentant plus de 225 000 €/an investis pour maintenir les services rendus par la nature et les écosystèmes
- Lancer le concours Agriforêt afin **d'expérimenter l'agroforesterie** en partenariat avec des agriculteurs volontaires



UNE NOUVELLE POLITIQUE DE L'EAU

- **Impulser une politique ambitieuse et structurelle** pour sécuriser l'alimentation en eau à l'échelle du territoire, avec plus de **5 M€ investis par an** jusqu'en 2030.
- **Rechercher une nouvelle ressource** pour couvrir les besoins du secteur de la Loire
- Réaliser deux interconnexions structurantes pour **sécuriser un maximum d'usagers**
- S'engager dans un programme de réduction des surfaces imperméabilisées sans plus d'utilité, pour faire face aux épisodes de sécheresse plus fréquents
- **Fournir des kits d'économie d'eau** aux ménages défavorisés pour réduire leur consommation et leur facture d'eau
- Soutenir l'installation de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers
- Soutenir la récupération des eaux de pluie pour l'abreuvement du bétail
- Faire valeur d'exemple pour la gestion de l'eau au sein de la collectivité



UN PLAN TOUS À VÉLO

- Soutenir la connexion du réseau de voies vertes aux centres-bourgs, grands équipements et parking relais
- Renforcer l'utilisation des voies vertes pour les déplacements quotidiens

• Aides pour l'achat d'un vélo

100 € maximum pour la fourniture et pose d'un kit de conversion électrique pour un montant minimum d'achat de 50 €.

200 € pour l'achat d'un vélo classique neuf ou d'occasion pour un montant minimum d'achat de 500 €.

500 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion effectué pour un montant minimum d'achat de 1 000 €.

Une seule aide par foyer avec résidence principale en Saône-et-Loire et facture d'achat d'équipement chez un vélociste de Saône-et-Loire.

Dépôt des dossiers :
saoneetloire71.fr/chequevelo



UN PLAN ÉCO-COLLÈGES

- Engager les démarches pour faciliter l'installation des jeunes maraîchers dans le territoire

D'ici à 2021

- **100 % des collégiens** équipés de **gourdes d'eau durable et réutilisables**

D'ici à 2022

- **85 % des collèges** consommateurs de produits locaux
- **Zéro plastique** dans la **restauration collective**
- **10 % des économies d'eau et d'électricité** réalisées à partir des éco-gestes décidés par le Conseil départemental des jeunes, reversées aux écoles de Mayotte

D'ici à 2023

- **100 % des collégiens** utilisateurs de **vélos équipés de kit de sécurité**
- **100 % des collèges** équipés de **matériels hydroéconomes**

D'ici à 2024

- **60 % de produits locaux** dans les assiettes

D'ici à 2026

- **3 jardins de pluie** à vocation pédagogique aménagés

D'ici à 2028

- **2/3 du parc des bâtiments** diagnostiqués et **renovés** de manière exemplaire d'ici à 2028



DES AIDES À L'ADAPTATION DES LOGEMENTS

- Proposer **des dispositifs efficaces** qui facilitent le parcours des particuliers
- **Valoriser** le montant des aides
- Permettre au plus grand nombre de propriétaires saône-et-loirien **d'être soutenus**
- Créer Qualirénov'71 pour faire germer les projets qualitatifs et la performance énergétique sur le territoire
- Mettre en place une aide à la décision des petites copropriétés pour **accélérer la rénovation des logements**
- Faire travailler les entreprises Saône-et-Loiriennes **certifiées RGE** (Reconnu garant de l'environnement)
- **Stimuler la relance économique** du territoire nécessaire en raison de la pandémie Covid-19
- **Inciter le recours et la production d'Énergies renouvelables** (EnR) pour faire en sorte que ces énergies non-polluantes représentent une part significative des énergies utilisées sur le territoire
- **Proposer une rénovation pérenne et ambitieuse** sur le thermique d'hiver, d'été, et la qualité de l'air dans les logements
- **Participer à la revitalisation** des centres-bourgs, des centres-villes et des quartiers délaissés
- Contribuer à l'effort commun de réduction des gaz à effet de serre

POURSUIVRE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



Dans le cadre de la protection et de la valorisation des espaces naturels, le Département a acquis 8 espaces naturels sensibles. Trois sont protégés, gérés et valorisés (cela représente un investissement de 190 000 € pour le Département) et cinq sont en cours d'étude. Conscient des évolutions de son territoire et fort de l'expérience acquise ces dernières années, le Département souhaite poursuivre sa dynamique en faveur de la préservation des espaces naturels et de leur ouverture maîtrisée au public avec un nouveau Schéma départemental des espaces naturels sensibles.

L'ambition de ces nouvelles orientations sera de maintenir et développer la démarche départementale de préservation des espaces naturels, de diversifier son offre de découverte auprès du public, de créer un réseau d'espaces naturels de qualité, diversifié tant en type de milieux, qu'en répartition géographique dans l'ensemble de la Saône-et-Loire. Encourager les porteurs de projets à valoriser, développer et aménager de nouveaux sites de qualité permettra au Département de répondre au mieux à ces objectifs.

3 ESPACES NATURELS SENSIBLES : le marais de Montceaux-l'Étoile - l'étang de Pontoux - la Lande de Nancelle

LES PROJETS D'ESPACES NATURELS SENSIBLES : Marais de Massilly - Prairies de Saôneor - La Mouge aux grottes d'Azé - Forêt de la Ravière à Uchon - Zone naturelle en bordure de Saône à Tournus - Zone sud du Pont du roi

UN ÉCO-PÂTURAGE DANS LE SUD CHALONNAIS



Depuis fin mai, une quinzaine de moutons a pris ses quartiers d'été à hauteur de l'entrée sud de l'agglomération chalonnaise, au rond-point de Droux, entre Lux et Saint-Rémy. Une manière écologique d'entretenir des prairies non utilisées.

Habituellement entretenus par l'équipe du service aménagement territorial du Chalonnais, le troupeau devrait savoir exploiter les lieux de manière silencieuse et sans polluer ! L'entreprise Paysage 2000 de Varennes-le-Grand prend en charge la

gestion de cet éco-pâturage, depuis la mise en place d'une clôture de protection à l'installation d'un abri pour les animaux, en passant par la gestion du troupeau au quotidien (apport d'eau et de nourriture, suivi sanitaire, transfert des animaux en avril et en octobre, mesures de sauvegarde en cas de crue, etc.).

Après celui du barrage du Pont-du-Roi dans l'Autunois, ce nouvel éco-pâturage s'élève à un coût de 22 000 €, entièrement pris en charge par le Département. De saines dépenses qui s'inscrivent dans une démarche environnementale assez unique que la collectivité développe au fil des ans.

UN PLAN EAU EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

Faisant le constat d'un contexte d'épisodes récurrents de sécheresse, le Département de Saône-et-Loire met en oeuvre un plan eau en faveur de l'agriculture afin de réduire la vulnérabilité de ce secteur à un risque accru de manque d'eau. Ce plan départemental nouveau et stratégique, de soutien à l'agriculture face à la sécheresse, propose des actions favorisant l'accès à l'eau pour l'ensemble des exploitations de Saône-et-Loire. Cette action s'inscrit dans le Plan Environnement sur l'axe de la préservation et de l'économie d'eau. Ainsi, le Département s'associe à la Région Bourgogne-Franche-Comté et propose une subvention pour soutenir les investissements des exploitations dans des dispositifs de stockage et de traitement des eaux pluviales pour l'abreuvement du bétail.

Conditions et modalités d'éligibilité à ce plan : saoneetloire71.fr

DE VIVE VOIX

MAJORITY
OPPOSITION

Les élus de
L'UNION POUR L'AVENIR DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

LE DÉPARTEMENT RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT DES SAÔNE-ET-LOIRIENS !

A partir de 2015, notre majorité s'est emparée de la question de la santé et de l'environnement dans notre Département. Ce qui compte pour nous c'est d'agir pour les habitants et d'obtenir des résultats. **La désertification médicale est un fléau qui frappe la France, zones urbaines et rurales confondues. Malgré les contraintes et la répartition des compétences, nous devons agir !**

En 2017, nous avons créé le centre de santé départemental. **Depuis le Département salarie 55 médecins répartis dans 5 centres territoriaux et 19 antennes ; et nous pouvons le dire aujourd'hui ces 120 000 consultations sont une immense fierté pour nous.**

La mobilisation des personnels soignants met en lumière la crise profonde de l'hôpital public. Pour soulager et désengorger les services d'urgences de nos hôpitaux, **nous mettons en place un service « SOS centre de santé 71 » et organisons des petites salles d'urgence dans nos centres de santé.**

Sur le même modèle que les médecins généralistes, **le Département va engager des médecins spécialistes, car nous considérons que**

les soins des yeux ou du cœur ne sont pas des choses futiles.

La santé, c'est aussi la qualité de l'environnement. Notre majorité a présenté au mois de juin un « **plan environnement** » ambitieux, qui doit accompagner la transition écologique de notre Département engagée depuis 2015. Nous souhaitons travailler de concert avec tous les acteurs, pour engager cette transition nécessaire, sans heurter ni pointer du doigt. **En privilégiant l'achat de produits locaux dans nos collèges, en facilitant l'achat d'un vélo, en protégeant la nature, en préservant nos ressources en eau et en aidant locataires et propriétaires à isoler leurs logements, nous relèverons ce défi.**

Les prochains mois, vous l'aurez compris seront consacrés à la consolidation de notre centre de santé départemental et à la mise en place de notre plan environnement.

Nous vous souhaitons un très bel été en Saône-et-Loire, un peu de randonnée sur nos voies vertes ne peut pas être mauvais pour la santé !

Mathilde Chalumeau

Présidente du Groupe Union pour l'Avenir de la Saône-et-Loire

Les élus de l'opposition,
GROUPE GAUCHE 71

PUISQUE LA LUMIÈRE EST (RE)VENUE...

Depuis le début de mandat, plaçant notre action dans une logique constructive, **nous avons fait de nombreuses propositions à l'actuelle majorité, notamment en matière d'environnement.** Nous avons en effet rappelé combien le département, avec ses compétences de solidarités humaines et territoriales, devait être une collectivité fer de lance pour lutter contre les effets du réchauffement climatique et active pour la transition énergétique, au profit des habitants et des territoires.

Nos propositions régulières, pour mieux aider les habitants à isoler leur habitat, pour mettre fin aux collèges passoires énergétiques, ou encore pour mieux soutenir les communes à engager des projets vertueux pour l'économie locale en améliorant la performance énergétique des bâtiments, ont systématiquement été rejetées. **Pire, la majorité a refusé il y a peine un an que notre département adhère à la charte « villes et territoires »** et s'engage à être une collectivité qui protège les habitants de l'exposition aux perturbateurs endocriniens ; parce que cela n'était pas « la priorité du moment ».

Force est de constater que la lumière est revenue puisque, dans l'emballage de fin de mandat, un plan pour l'environnement vient d'être adopté par le département. Il intègre les propositions que nous avons formulées depuis des années et propose même que le

département s'engage à réduire les perturbateurs endocriniens. Si nous pouvons nous féliciter de cette subite conversion, **nous serons d'autant plus attentifs au fait que les engagements annoncés ne se limitent pas à un nouveau plan de communication et soient suivis d'effets concrets.** Diminuer l'impact des mobilités quotidiennes sur l'environnement ne se limite pas à une aide à l'acquisition de vélo pour une infime partie des habitants.

La crise du COVID 19 a montré que la prise de conscience des enjeux climatiques et sanitaires a grandi au sein de la population. Pour les collectivités, la responsabilité de proposer des mesures pour agir vite dans une relance qui soit à la fois économique, sociale et environnementale, est grande. **Les départements doivent être en première ligne de la transition écologique, en aidant mieux à inventer de nouvelles façons de produire, de se nourrir, de se loger et de se déplacer.**

Pour le Groupe Gauche 71

Évelyne Couillerot - Présidente

cd71.groupegauche@orange.fr

www.facebook.com/groupegauche71 - <https://twitter.com/71Gauche>

03 85 35 35 80

RENCONTRE

SUR LES PAS D'ELVINA

Originaire de Bruailles, Elvina Carré pratique la marche athlétique au Louhans Athlétic Club. Elle fait partie des espoirs sportifs saône-et-loirien et est soutenue dans son parcours par le Département. Entre deux entraînements, elle nous accorde un peu de son temps pour expliquer son parcours et ses ambitions.

À 17 ans, vous faites déjà partie des sportifs de haut niveau. Comment en arrive-t-on à ce niveau ?

J'ai commencé la marche rapide à 12 ans au Louhans Athlétic Club. Au début, c'était une passion. Aujourd'hui, le sport, c'est ma vie, je ne peux plus m'en passer. Actuellement, je suis en catégorie cadette et je marche sur des distances de 5 000 m. Ce sport demande de l'endurance mais aussi une certaine maîtrise technique. Je m'entraîne entre cinq et sept fois par semaine et j'essaie de concilier le sport et ma vie scolaire. À la rentrée de septembre, je rentre en Terminale au Creps de Nancy. Ça demande de la motivation et de l'investissement au quotidien.

Quels sont vos prochains objectifs ?

Beaucoup de compétitions ont été reportées avec la crise sanitaire mais je vais participer aux championnats de France les 17 et 18 octobre. Je vise un podium et pourquoi pas même un record ! Je travaille également à intégrer la catégorie Junior qui se court sur 10 km. Je vais certainement tester ma première course à cette distance en septembre.

Vous avez été retenue parmi les sportifs espoirs et, dans ce cadre, vous avez reçu une aide du Département. En quoi cela peut-il vous aider dans votre carrière sportive ?

Plus je gravis les catégories, plus les compétitions sont lointaines. Cette aide permet de payer mes déplacements. C'est aussi un formidable coup de pouce pour mes équipements. J'utilise deux paires de baskets par an... J'aimerais également investir dans une ceinture, plus précise que les montres connectées. J'ai pleins d'idées pour utiliser intelligemment cette aide et elle sera très utile pour pallier toutes les dépenses qu'imposent le sport de haut niveau. En espérant qu'elle me portera victorieuse jusqu'à la ligne d'arrivée...

SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Le Département de Saône-et-Loire soutient et accompagne dans la réussite de leurs projets les athlètes licencié(e)s en Saône-et-Loire et inscrit(e)s sur les listes ministérielles en charge des sports (Élite, Senior, Collectifs nationaux, Relève ou Espoirs). Dans le cadre de sa politique sportive 2020, il a mis en place un nouveau dispositif qui accorde à ces sportifs une aide départementale entre 1 300 et 3 000 € pour couvrir les frais engendrés par la pratique du haut niveau.



**POUR LE SPORT.
le DÉPARTEMENT AGIT !**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Alexandre Dubuc, Président du Louhans Athlétic Club

Un athlète de haut niveau, si doué soit-il, ne peut donner le meilleur de lui-même (et donc progresser) que s'il trouve un soutien sportif et financier. Si Elvina a trouvé le premier au sein de son club, le Louhans Athlétic Club, elle va pouvoir s'appuyer sur une aide financière précieuse. Ainsi, notre brillante athlète soutenue tant sportivement que financièrement par le Département, pourra continuer à progresser en toute sérénité auprès de ses camarades de club avec qui elle partage cette passion et représenter la Saône-et-Loire au plus haut niveau athlétique.

louhansathleticclub.com

Cet été

La Saône-et-Loire vous en fait *voir*



DÉCOUVREZ

SON CHÂTEAU DE PIERRE-DE-BRESSE

Saône & Loire
BOURGOGNE DU SUD



L'ÉCOMUSÉE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE À PIERRE-DE-BRESSE est le véritable conservatoire de la mémoire du pays bressan. Installé dans le cadre prestigieux d'un château, il présente, le milieu naturel, l'histoire, les savoir-faire, les aspects de la vie traditionnelle et l'architecture ancienne et actuelle de la Bresse bourguignonne.